

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Neuvième chapitre – Daf 99 a et b

99 a

Mishnah : Si les korban Pessah de Reuven et de Shimon se sont mélangés [chacun est un outsider de Memaneh...]

- Notre Mishnah est différente de celle de R. Yehudah :
 - Beraita - R. Yehudah : "V'Im Yim'at ha'Bayit mi'Hyot mi'Seh" - ceci enseigne qu'une Chabourah peut diminuer (les gens peuvent s'en retirer) tant que l'un d'entre eux (les propriétaires originaux) reste. (Ici, peut-être que le propriétaire original de chaque Korban s'en retire).
 - R. Yosi permet, tant que Pessah n'est pas laissée sans propriétaires.
 - R. Yochanan : C'est même comme R. Yehudah :

R. Yehudah interdit d'abattre

un korban Pessah pour un individu - par conséquent, dès le début, Reuven [ou Shimon] n'est pas considéré comme le seul propriétaire, puisqu'il doit Memaneh les autres avec lui-même.

Rav Ashi - Mishnah) : Il en va de même pour les cinq Chaburos, chacun d'eux ayant cinq membres...

Il ne suffirait pas qu'un des cinq Chaburos n'ait que quatre membres, car ils ne peuvent alors pas garantir que l'un d'entre eux restera sur leur Pessah !

99b

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerna,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traite PESSAHIM

Proposition de plan – Dixième chapitre – Daf 99 a et b

99 a

Mishnah

Erev Pessah, à partir d'une demi-heure avant ("Samoukh") Minchah (Ketana), on ne peut plus rien manger jusqu'à la tombée de la nuit ;

- *Même le plus pauvre des Israël ne peut pas manger tant qu'il n'est pas accoudé [comme un homme libre], et ils (les distributeurs de Tzedakah) ne doivent pas lui donner moins de quatre tasses de vin, et même s'il est soutenu par la Tamchuy (nourriture donnée quotidiennement aux plus pauvres).*

Guemara

Pourquoi la Mishnah spécifie-t-elle Erev Pesach - il en va de même pour tout Erev Shabbat ou Erev Yom Tov !

- **Beraïta 1**
 - *R. Yehudah : Erev Shabbat ou Erev Yom Tov, on ne peut pas manger après Minchah, afin d'entrer dans le Shabbat [ou Yom Tov] avec appétit.*
 - *R. Yosi dit qu'il peut manger jusqu'à la nuit tombée.*
- **Réponse 1** (Rav Huna) : *Notre Mishnah est comme R. Yosi, qui permet de manger pour tout autre Erev Shabbat ou Yom Tov jusqu'à la nuit tombée ;*
 - *Mais, il convient que cela est interdit le jour d'Erev Pessah, afin de permettre à chacun de manger la Matsa avec appétit.*
- **Réponse 2** (Rav Papa) : *C'est comme R. Yehudah : pour tout autre Erev Shabbat ou Yom Tov après Minchah, c'est interdit, mais peu avant c'est permis ;*
 - *Le jour de Erev Pessah, même peu de temps avant, c'est interdit.*
 - *Aussi Erev Shabbat peu avant Minchah est interdit !*
- **Beraïta 2** - *R. Yehudah : Le jour de Erev Shabbat, il est interdit de manger après neuf heures de la journée, afin de pouvoir entrer dans le Shabbat avec de l'appétit.*
 - *R. Yosi dit qu'il peut manger jusqu'à la nuit tombée*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szmerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

Traité Pessa'him – DafHayomi Bs'd

- *Réponse 1 (Mar Zutra) : Peut-être que Beraita 2 est erroné (il faudrait dire "après neuf heures et demie", comme la simple compréhension de Beraita 1) !*
 - *Mereimar objecte : Un récitant de Beraitot l'a dit devant Rav Pinchas brei d'Rav Ami, et il l'a accepté ! (Il avait sûrement une solide tradition selon laquelle c'est correct)*
 - *Si c'est ainsi, Beraita 2 réfute Rav Papa !*
 - *En effet, nous devons répondre comme le Rav Huna (mishna comme R. Yossi).*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources :

Guemara, Metivta, Artscroll, R. Steinsaltz (ed. Koren, ed. Ramsay/BibliEurope/Bibliophane/FSJU)

Ressources du site www.dafhayomi.fr (R. D. Maman, R. E. Abib, daf, résumé),

www.dafyomi.co.il, notamment « Point by point »

www.torah-box.fr cours de R. S. Bloch, R. N. Gardner, R. M. Fenech, R. E. Mimran, R. I. Assayag... www.ahavatorah.fr (R.

Rozenberg), Rav. Szerla,

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com